

**Rôle et place de l'Économie Sociale et Solidaire sur les Quartiers
Politique de la Ville :
Enjeux de consolidation de l'ESS et de développement des
territoires**

– Quartier Villeneuve-Village Olympique - GRENOBLE –

Juin 2018



Table des matières

Avant-propos.....	3
1 Introduction	4
1.1 Une définition préalable de l'ESS et de la Politique de la Ville.....	4
1.2 Enjeux soulevés et objet du diagnostic : un questionnement d'actualité.....	5
1.3 Méthode du diagnostic.....	6
2 Rappel des premiers constats généraux.....	7
2.1 Présentation générale de l'ESS sur les 10 QPV de l'agglomération grenobloise.....	7
2.2 Portraits des structures de l'ESS sur les deux QPV étudiés.....	9
2.2.1 Une présence limitée des structures de l'ESS sur les deux Villeneuves.....	9
2.2.2 Une ESS principalement associative.....	9
2.2.3 Un ancrage territorial récent.....	10
2.2.4 Des activités diversifiées, centrées sur le quartier.....	11
2.2.5 A travers l'objet social, un lien entre les associations et leur territoire.....	13
2.2.6 De fortes disparités entre structures de l'ESS en termes d'emplois.....	14
3 Nature et rôle de l'Économie Sociale et Solidaire sur le quartier Villeneuve-Village Olympique	16
3.1 Nature de l'ESS petite employeuse.....	16
3.2 Les structures de l'ESS ancrées, vectrices de cohésion sociale.....	18
3.2.1 Un ancrage des acteurs de l'ESS sur leur quartier.....	18
3.2.2 L'ESS, espace de participation des habitants et de cohésion sociale.....	20
3.3 Une offre de services diversifiée et mixte.....	21
3.4 Une culture de la coopération forte voire saturée.....	23
4 Perspectives de développement de l'ESS sur le quartier.....	26
4.1 Enjeux principaux soulevés.....	26
4.2 Pistes de développement.....	27
Synthèse.....	29
Bibliographie.....	30
Annexes.....	31

Avant-propos

Ce présent document constitue le rapport issu des deux premières phases du diagnostic réalisé par l'association Alpesolidaires en 2017-2018. Ce diagnostic porte sur la place et les enjeux des structures de l'Économie Sociale et Solidaire au sein de deux Quartiers Politique de la Ville de l'agglomération grenobloise : Essarts-Surieux à Échirolles et Villeneuve-Village Olympique à Grenoble.

L'intérêt de ce diagnostic a été défini conjointement par l'association Alpesolidaires, Grenoble Alpes Métropole et les villes sur lesquelles sont implantés les quartiers concernés. Ce diagnostic cherche à visibiliser la place et le rôle des structures de l'ESS sur les QPV et la spécificité de leur participation au développement territorial de ces territoires. A travers cette étude, Alpesolidaires n'a pas de statut d'expert ou de conseiller, mais un rôle de visibilisation et d'animation. Ainsi, ce rapport ne vise pas à évaluer les performances de politiques publiques ni celles des structures ESS, mais bien à définir les particularités de l'ESS et à tracer des grandes lignes d'enjeux prioritaires et de freins à la consolidation des acteurs et au développement du territoire par l'ESS à lever conjointement.

Alpesolidaires est une association implantée sur l'agglomération grenobloise qui vise à réunir les acteurs de l'ESS autour d'un projet de territoire. L'association se donne trois missions principales : la promotion de l'ESS, la mise en réseau des acteurs et l'accompagnement à la structuration des acteurs de l'ESS.

Le diagnostic s'appuie sur la documentation collectée, l'analyse de données statistiques, des entretiens individuels et des rencontres collectives. Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la seule responsabilité de l'association Alpesolidaires.

L'association tient à remercier les participants au comité de pilotage et aux entretiens réalisés.

1 Introduction

1.1 Une définition préalable de l'ESS et de la Politique de la Ville

La politique de la ville vise, selon le site officiel www.ville.gouv.fr « à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. » Elle s'adresse à 5,5 millions de personnes vivant dans 1 500 quartiers identifiés comme relevant de la « politique de la ville ». Cette politique repose sur une « géographie prioritaire » définie par un faisceau de critères autour de la concentration de personnes à bas revenus, c'est-à-dire ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian de référence. Elle est portée conjointement par l'État, l'intercommunalité et les communes.

L'Économie Sociale et Solidaire regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et d'autres entreprises sociales. Cette économie se définit par des principes (libre adhésion, gouvernance démocratique, non lucrativité, utilité sociale) et des valeurs (humanisme, démocratie et solidarité). Elle ne se réduit cependant pas à une somme d'initiatives, car au-delà d'un mode d'entreprendre, elle alimente un mode de développement socio-économique (préambule de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS).

L'ESS regroupe des structures ayant une activité économique. Pour définir cette activité économique, le CNIS, dans son rapport de 2010¹, précise que le critère de l'emploi ne suffit pas. Ainsi, par exemple, une association non employeuse, composée d'un bénévolat stable et organisé pour autrui devrait être considérée comme créant de l'activité économique. Certaines associations se situent donc à la limite entre activité économique et non-économique, certaines développant une activité économique « informelle ».

Nous distinguons donc dans ce rapport trois niveaux d'inclusion des structures de l'ESS :

- l'ESS au sens large, qui intègre toutes les associations loi 1901 déclarées au Journal Officiel,
- l'ESS au sens intermédiaire, qui n'intègre que les structures ayant une activité économique selon la définition du rapport de 2010 du CNIS, inscrites au fichier SIRENE,
- et l'ESS au sens strict, composée uniquement des structures employeuses recensées par les DADS.

Dans ce diagnostic, nous nous intéresserons principalement à l'ESS au sens intermédiaire, sauf indication contraire.

¹ Edith Archambault, Jérôme Accardo, Brahim Laouisset. *Connaissance des associations : Rapport remis au Conseil national de l'Information Statistique (Cnis)*. 2010

1.2 Enjeux soulevés et objet du diagnostic : un questionnement d'actualité

A l'heure où l'Économie Sociale et Solidaire est identifiée comme une actrice importante du développement économique et social des territoires et où la Politique de la Ville fête ses 40 ans, il semble nécessaire de faire un état des lieux de la place et des enjeux rencontrés par les structures de l'ESS dans cette politique.

Aujourd'hui, au niveau national, l'ESS représente 9,5 % des établissements employeurs et 10,5 % de l'emploi². Le poids de cette économie est tout aussi important au niveau local puisqu'en 2014, dans l'agglomération grenobloise, elle représentait 12,2 % des établissements employeurs et 10,5 % des salariés³.

Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire sont régulièrement identifiées comme des actrices importantes de la politique de la Ville, permettant de poursuivre des objectifs de cohésion sociale, de développement économique, d'insertion, etc. Une étude réalisée en 2010 sur l'agglomération grenobloise a montré que 70 % des porteurs de projets du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) étaient des associations⁴. Les attentes des collectivités publiques vis-à-vis de ces structures sont de ce fait fortes. Cette attention particulière à ce secteur s'est traduite notamment par une réflexion conjointe menée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) qui a mené à la réalisation d'une synthèse *Politique de la ville et ESS – Initiatives, analyses et éclairages*⁵ en septembre 2016⁶. Celle-ci préconise notamment la réalisation d'un diagnostic territorial permettant d'avoir « une vision du territoire concerné »⁷. Localement, les agents territoriaux déplorent un manque de connaissance et d'identification des structures agissant sur ces territoires « politique de la ville ». Cet enjeu local est d'autant plus prégnant dans le contexte du Programme National pour la Rénovation Urbaine en cours sur les deux quartiers étudiés dans ce diagnostic. Il y a alors un enjeu fort à mieux connaître et comprendre le rôle de l'ESS sur ces QPVs pour intégrer et soutenir cette économie en tenant compte de sa réalité, de ses possibilités et de son contexte local. Ce besoin de connaissance de l'ESS des QPV pour pouvoir construire une Politique de la Ville inspirée des initiatives locales, vecteurs de la participation des habitants, est partagé par les acteurs de l'ESS réunis lors du 1^{er} forum Économie Solidaire et Quartiers Populaires⁸ organisé par le Mouvement pour l'Économie Solidaire et la Coordination Pas sans nous. Lors de ce forum, les acteurs de l'ESS ont insisté sur l'intérêt d'une identification et d'une visibilisation de l'ESS sur les QPV afin de s'appuyer sur les démarches locales existantes pour la construction de la

2 CNCRES, *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France*, édition 2017

3 CNCRES, *Atlas de l'Économie Sociale et Solidaire*, Juris Édition, 2017

4 Pluricité, « Le rôle et la place des associations dans la politique de la ville de l'agglomération grenobloise, un enjeu de gouvernance locale », 2010, p13

5 *Politique de la ville et ESS – Initiatives, analyses et éclairages*, dir. Bouchart Christiane, Repères, 2016

6 Ce travail se poursuit aujourd'hui avec une seconde édition de ce rapport porté par le RTES.

7 *Politique de la ville et ESS – Initiatives, analyses et éclairages*, dir. Bouchart Christiane, Repères, 2016, p29

8 Ce forum a eu lieu le 25 novembre 2017 à Villeneuve-la-Garenne et a donné lieu à un appel qui peut être consulté sur internet ici : <https://www.passansnous.org/appeleconomie-solidaire-quartiers-populaires/>

politique de la ville et proposer des solutions adaptées à la réalité du territoire.

En parallèle de ce besoin d'identification et d'une sollicitation importante de l'ESS au sein des politiques de la ville, les structures de l'ESS doivent faire face à un certain nombre de difficultés à se structurer et à de fortes mutations qui les précarisent (concernant la gouvernance, le modèle économique et l'activité). Comme l'avait déjà identifié en 2010 l'étude sur le rôle et la place des associations dans la politique de la ville, ces structures doivent répondre à une sollicitation croissante de la part des partenaires institutionnels et à des contextes sociaux de plus en plus difficiles, tout en subissant une fragilisation, notamment financière⁹.

L'objet de ce diagnostic, déjà réalisé en 2016-2017 sur les quartiers Renaudie-Champberton-La Plaine (Saint Martin d'Hères) et Alma-Très Cloîtres-Chenoise (Grenoble), est de participer à et d'alimenter la réflexion sur ces différents enjeux.

1.3 Méthode du diagnostic

Le champ d'étude retenu est l'ensemble des structures de l'ESS situées sur les deux Quartiers Politique de la Ville (QPV) Villeneuve & Village Olympique (VVO) à Grenoble et Essarts-Surieux à Échirolles. Les structures sollicitées sont donc des structures de l'ESS au sens intermédiaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations et autres entreprises sociales qui ont une activité économique) localisées sur chacun des deux quartiers retenus (ayant soit un siège social, soit une antenne sur le quartier). La délimitation géographique des QPV repose sur la géographie définie par décret¹⁰. Les structures de l'ESS ayant un potentiel champ d'intervention sur ces quartiers mais n'étant pas localisées sur ceux-ci ont donc été écartées de cette étude.

Ce diagnostic se déroule en trois étapes. Les résultats présentés dans ce rapport reposent sur les deux premières étapes de ce diagnostic pour le quartier Villeneuve-Village Olympique (VVO) et sur la première étape pour le quartier Essarts-Surieux.

La première étape du diagnostic a consisté en un état des lieux de la place et des caractéristiques des structures de l'ESS sur ces deux QPV, par une analyse croisée de plusieurs données statistiques. Le choix des sources statistiques est en adéquation avec la définition retenue de l'ESS pour ce diagnostic (structures ayant une activité économique, employeuses ou non).

Les sources utilisées pour cette étude statistique sont :

- le fichier SIRENE¹¹ avril 2017 (Structures de l'ESS demandant un numéro SIRET) qui rend compte des structures ayant une activité économique ;
- le Journal Officiel Association (déclaration d'associations créées) à partir de 2014 pour

9 Pluricité, « Le rôle et la place des associations dans la politique de la ville de l'agglomération grenobloise, un enjeu de gouvernance locale », 2010, p28 & p46

10 Décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014

11 Ce fichier recense toutes les structures de l'ESS enregistrées car demandeuses d'un numéro SIRET. Il regroupe des structures employeuses ou non. Ce fichier d'établissements (au sens de l'INSEE) est établi sur une base auto-déclaratrice : les informations sont données par les structures elles-mêmes.

rendre compte des récentes créations d'associations ;

- les DADS (Clap) 2014 (Structures ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année - emploi salarié) à travers la liste des entreprises du Cnrcres¹².

Après un premier travail de recensement des structures étudiées dans le cadre de ce diagnostic, une analyse quantitative à partir de ces données statistiques permet de réaliser un état des lieux de la place et des caractéristiques des structures de l'ESS sur ces deux QPV (densité, statuts, emploi, émergence, etc.).

La deuxième étape du diagnostic (de avril à juin 2018) a consisté en la rencontre d'un échantillon d'acteurs en place pour une analyse qualitative. Cette étape a reposé sur la rencontre des acteurs des collectivités territoriales et sur plusieurs rencontres individuelles de structures de l'ESS du QPV Villeneuve-Village Olympique. Pour les rencontres individuelles avec les structures de l'ESS, un échantillon de 11 structures a été constitué parmi les structures petites employeuses (établissements inférieurs à 10 salariés), qui se veut par ailleurs représentatif autant que possible de l'ensemble des acteurs (selon leur activité principale et leur nature). La constitution de l'échantillon s'est heurtée à une limite principale : le grand nombre de structures présentes sur ce quartier et l'impossibilité de rendre compte de leur diversité. Le travail d'échantillonnage a donc reposé sur un critère principal : celui de l'emploi, pour montrer le rôle spécifique de ces petites structures employeuses qui ont à la fois un potentiel d'action sur le quartier, éventuellement générateur d'effets d'entraînement, mais qui font également face à plusieurs facteurs de fragilités. Ainsi, cet échantillon présente cette limite notable de ne pas être représentatif de l'ensemble de l'ESS sur le quartier, et notamment des nombreuses structures non employeuses¹³, qui auront cependant un rôle nécessaire sur le quartier. Ce rôle pourra être réintégré par la suite dans la réflexion globale sur le développement de l'ESS sur le quartier.

La troisième étape à venir du diagnostic en est son aboutissement et aura pour objectif la mise en débat des observations et préconisations proposées par celui-ci.

2 Rappel des premiers constats généraux

2.1 Présentation générale de l'ESS sur les 10 QPV de l'agglomération grenobloise

Un premier travail quantitatif portant sur les seules données du fichier SIRENE (2012, non actualisé), réalisé en amont de l'étude des deux QPV Essarts-Surieux et Villeneuve & Village Olympique, a permis de faire une photographie générale de la place des structures de l'ESS sur l'ensemble des communes de l'agglomération grenobloise, et en particulier, au sein des Quartiers

¹² <https://liste-entreprises.cnrcres.org/>

¹³ Pour rappel, le nombre total de structures ESS au sens intermédiaire identifiées sur le quartier est 339, parmi elles seules 70 structures employeuses. Finalement, nous ne conservons que 11 structures dans notre échantillon.

Politique de la Ville.

	Structures ESS			Population					
	QPV	Hors QPV	Total	QPV	Hors QPV	Total	QPV	Hors QPV	Total
Agglomération	860	8542	9402	39400	410600	450000	2,18	2,08	2,09
Saint Martin d'Hères	41	699	740	2570	35919	38489	1,60	1,95	1,92
Fontaine	38	240	278	1730	20571	22301	2,20	1,17	1,25
Echirolles	130	356	486	9970	26207	36177	1,30	1,36	1,34
Essarts-Surieux	64			5630			1,14		
Village Sud	29			1730			1,68		
La Luire - Viscose	37			2610			1,42		
Pont de Claix	58	113	171	2050	9283	11333	2,83	1,22	1,51
Grenoble	593	4154	4747	23080	137991	161071	2,57	3,01	2,95
Alma-Très-Cloître - Chenoise	106			1770			5,99		
Mistral Lys Rouge Camine	103			2840			3,63		
Villeneuve & Village Olympique	274			12060			2,27		
Abbaye Jouhaux Teisseire Châtelet	110			6410			1,72		

Cette étude a permis de montrer que, sur l'ensemble de l'agglomération, le nombre de structures ESS pour 100 habitants est en moyenne légèrement plus élevé au sein des QPV que hors QPV. Cela est principalement le fait de certains quartiers : Iles de Mars Olympiades (Pont de Claix), Alpes Mail Cachin (Fontaine), La Luire-Viscose et Village Sud (Échirolles) et Alma-Très-Cloître-Chenoise et Mistral Lys Rouge Camine (Grenoble), en comparaison avec le nombre de structures ESS pour 100 habitants dans les villes correspondantes. A titre de comparaison, l'étude de l'ESEAC, *L'ESS dans le département de l'Isère*, réalisée en janvier 2015 révèle que le taux de structures ESS pour 100 habitants sur le département de l'Isère en 2011 était de 1,48. La vitalité de l'ESS est donc plus forte sur l'agglomération grenobloise et particulièrement dans certains QPV.

Du point de vue des formes juridiques de l'ESS, ces quartiers ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'ESS puisque, sur ces quartiers, les structures de l'Économie Sociale et Solidaire sont presque exclusivement associatives (hormis sur Mistral où l'implantation de La Pousada se traduit par une présence coopérative).

Au contraire, les structures sur ces quartiers sont assez représentatives des secteurs d'activité principalement présents dans l'ESS. En effet, les secteurs d'activité principaux des structures de l'ESS sont, en nombre de structures, en premier lieu, les secteurs du sport et de la culture, puis de l'éducation, de l'action sociale, de la jeunesse et, enfin, de la santé.

	Principaux secteurs d'activité									
	1er	%	2e	%	3e	%	4e	%	5e	%
Alma-Très-Cloître-Chenoise	Culture	24	Action sociale	9	Sport	7	Jeunesse	5	Education	5
Mistral Lys Rouge Camine	Sport	15	Culture	15	Education	9	Action sociale	6	BTP/Industrie	5
Iles de Mars Olympiades	Sport	28	Culture	19	Education	7	Jeunesse	3	Santé	3
Villeneuve & Village Olympique	Culture	26	Sport	13	Education	11	Action sociale	8	Autres*	7
Alpes Mail Cachin	Culture	34	Sport	26	Jeunesse	8	Santé	5	Autres*	5
Abbaye Jouhaux Teisseire Châtelet	Culture	23	Sport	11	Autres*	9	Education	7	Jeunesse	6
Village Sud	Sport	21	Culture	14	Education	10	Autres*	10	Action sociale	3
Renaudie Champberton-La Plaine	Sport	24	Culture	22	Education	10	Jeunesse	7	Non spécifiés	37
La Luire-Viscose	Sport	27	Culture	27	Education	8	Action sociale	5	Jeunesse	3
Essarts-Surieux	Sport	14	Culture	14	Autres*	14	Action sociale	9	Santé	5

* Agglomérat de différents secteurs d'activité : peu significatifs.

Un premier diagnostic complet (quantitatif et qualitatif) a été réalisé en 2016 sur les QPV Alma-Très-Cloîtres-Chenoise et Renaudie-Champberton-La Plaine. Les résultats de ce premier diagnostic pourront être des éléments de comparaison pour le diagnostic réalisé sur les deux Villeneuves.

2.2 Portraits des structures de l'ESS sur les deux QPV étudiés

Le portrait des structures de l'ESS (ayant une activité économique, employeuses ou non) présentes sur les deux QPV étudiés, réalisé à partir des données statistiques, permet d'identifier les caractéristiques et la diversité de ces structures sur les territoires.

2.2.1 Une présence limitée des structures de l'ESS sur les deux Villeneuves

	Structures ESS	Population	Structures ESS pour 100 habitants
Essarts-Surieux	69	5630	1,23
Villeneuve & Village Olympique	339	12060	2,81

Les deux QPV étudiés diffèrent par leur densité de structures ESS pour 100 habitants. En effet, malgré un nombre absolu de structures de l'ESS présentes sur le quartier VVO important (339 structures¹⁴), la densité de l'ESS est modérée sur ce quartier, avec 2,81 structures pour 100 habitants. Cette densité est dans la moyenne de celle des QPV de Grenoble (2,57).

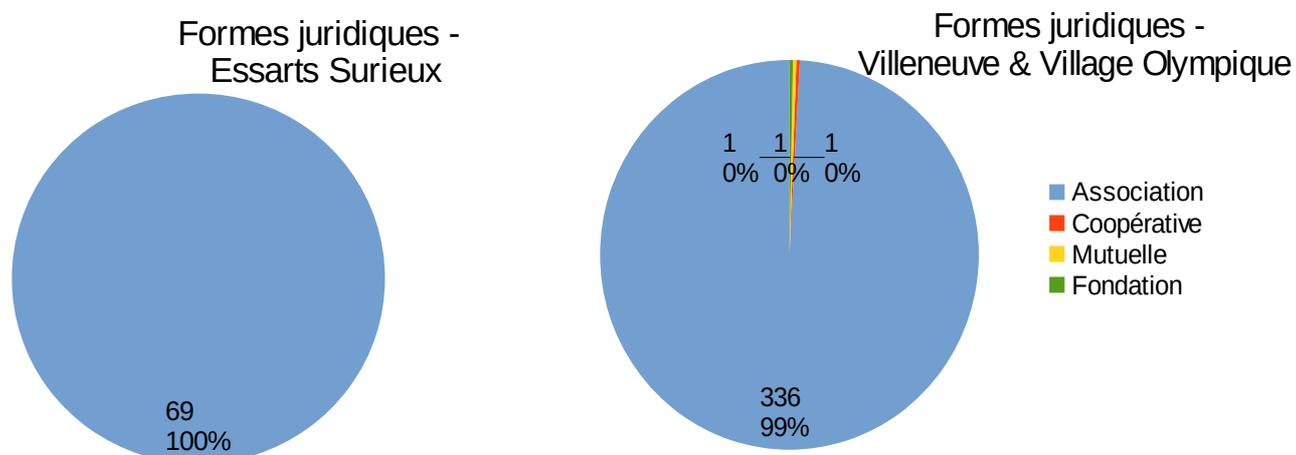
La densité des structures ESS sur le quartier des Essarts est, quant à elle, particulièrement faible, avec 1,23 structure ESS pour 100 habitants, confirmant les résultats de la première photographie de l'ESS sur les QPV de l'agglomération grenobloise, qui en faisait le QPV le moins dense en structures ESS de l'agglomération grenobloise.

2.2.2 Une ESS principalement associative

Sur ces deux quartiers, les structures de l'ESS présentes sont très majoritairement des associations avec plus de 99 % des structures sous statut associatif, qui reposent donc sur un

14 Ces résultats sont obtenus après actualisation des données du fichier SIRENE 2012 de l'Insee, c'est pourquoi ils diffèrent des résultats présentés précédemment dans la photographie des QPV de l'agglomération grenobloise.

fonctionnement incluant le bénévolat, une dimension économique non-systématiquement marchande ainsi qu'une petite taille des organisations.



On peut noter que le quartier VVO présente la particularité, contrairement aux autres QPV étudiés, d'accueillir des structures de l'ESS sous forme de coopérative, mutuelle ou fondation. Ainsi, une fondation (Fondation Georges Boissel), une mutuelle (UMHIJ) et une coopérative (Davoli Ruiz) se situent sur VVO. Nous pourrions nous interroger sur le rôle spécifique de ces structures sur le développement du territoire.

Sur le quartier Essarts-Surieux, des mutuelles ont été présentes mais elles ont déménagé par la suite ou sont restées en périphérie du quartier. Elles ont donc été exclues de l'étude.

2.2.3 Un ancrage territorial récent

Les structures de l'ESS présentes sur les deux QPV étudiés sont majoritairement des structures récentes. Sur les deux quartiers, près de 60 %¹⁵ des structures ont été créées après 2000 (55,1 % pour les Essarts et 61,8 % pour VVO).

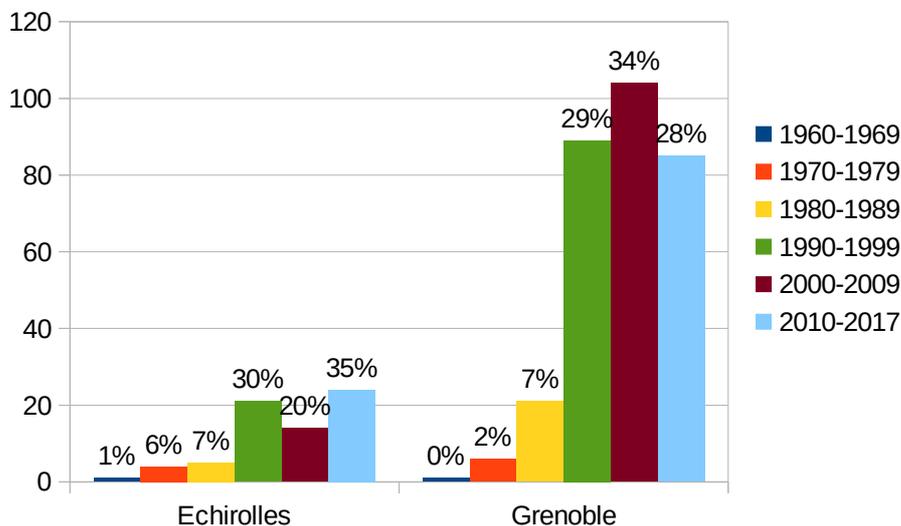
	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2017
Essarts-Surieux	1 (1,45%)	4 (5,80%)	5 (7,25%)	21 (30,43 %)	14 (20,29%)	24 (34,78%)
Villeneuve & Village Olympique	1 (0,33%)	6 (1,96%)	21 (6,86%)	89 (29,08%)	104 (33,99%)	85 (27,78%)

A ce stade de l'analyse, nous constatons que, sur le quartier les Essarts, il y a un renouveau

¹⁵ Chiffres pour 306 structures sur un total de 339 pour VVO et sur l'ensemble des 69 structures pour les Essarts. Pour l'ensemble de l'analyse quantitative, les résultats reposent sur des échantillons de tailles variables, en fonction des données disponibles pour chaque élément étudié.

important de structures avec la majorité des structures (35 %) créées après 2010. Il s'agit donc principalement d'une ESS en émergence. Sur VVO, la majorité des structures a été créée davantage au cours des années 2000 (34%). Cependant, cette dynamique semble se poursuivre sur la période 2010-2017 avec 85 structures créées.

Nombre de structures créées par décennie



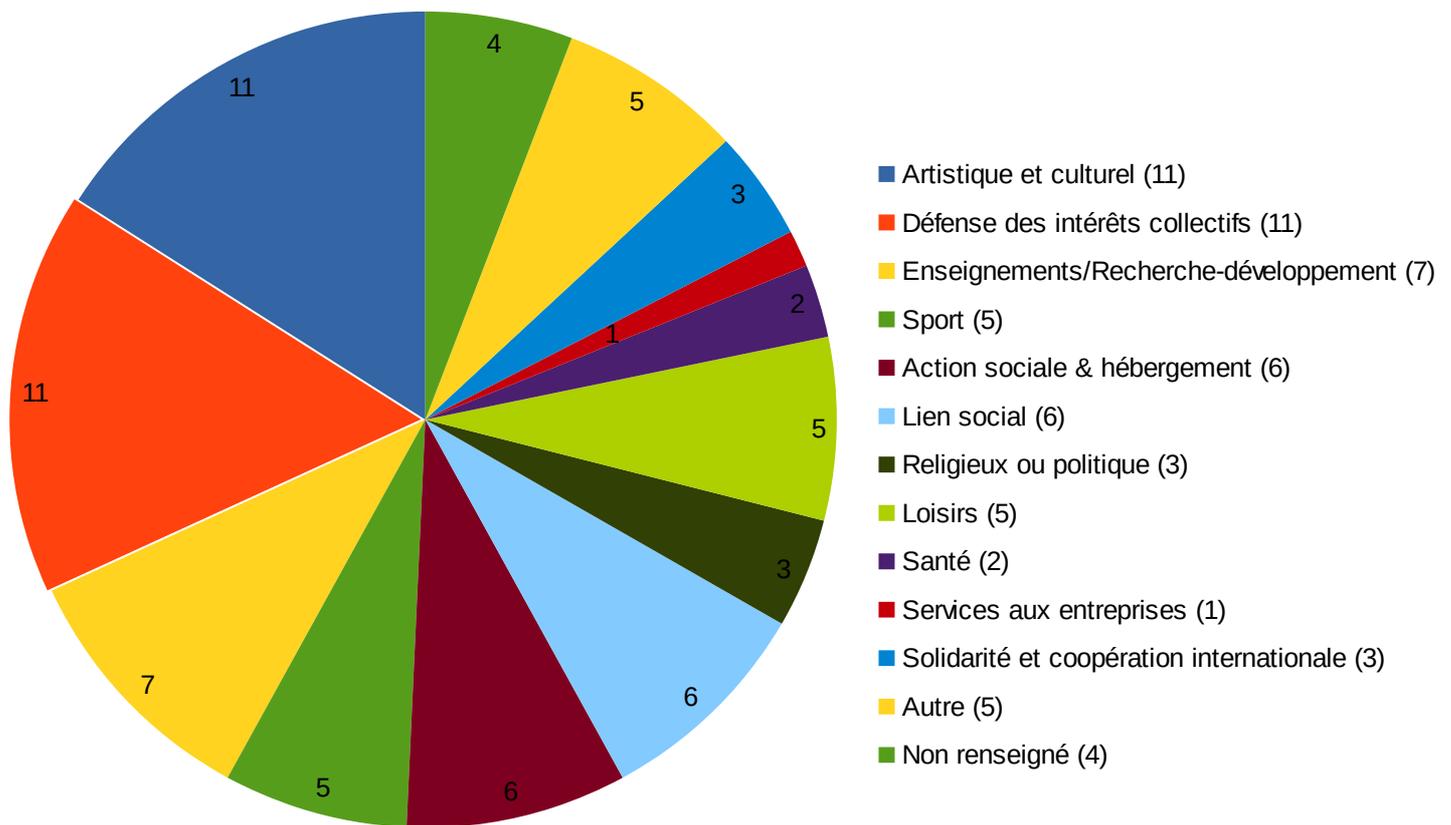
Ces deux quartiers semblent donc se caractériser par un ancrage des structures relativement récent (principalement après 2000) et un dynamisme de l'ESS important, qui peut traduire une certaine attractivité de ces quartiers pour les jeunes structures, avec une ESS en émergence et en consolidation. Cela peut s'expliquer en partie car ces deux quartiers ont été créés dans les années 1970-1980 et ont donc une histoire récente.

2.2.4 Des activités diversifiées, centrées sur le quartier

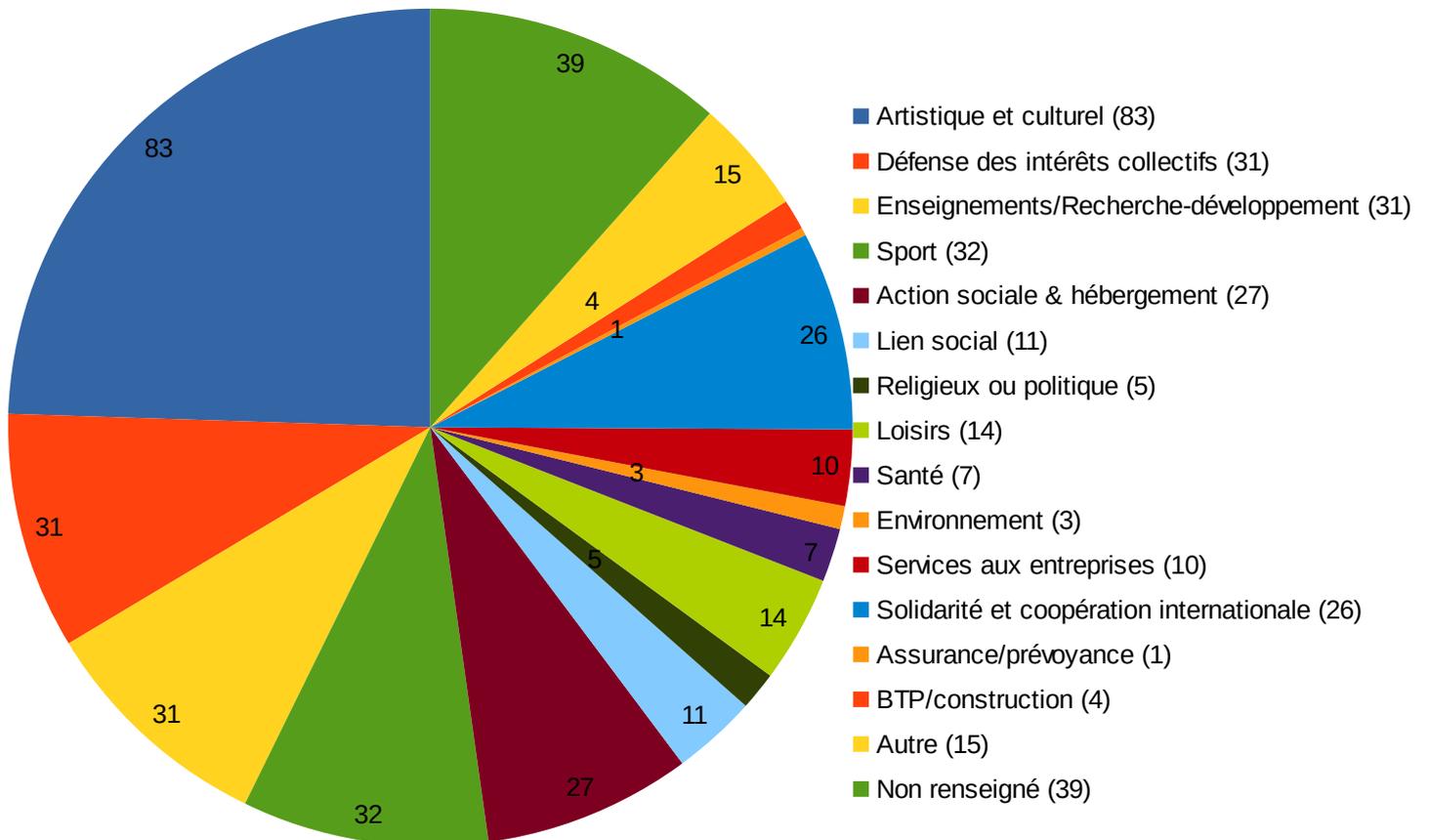
Les secteurs d'activité les plus représentés parmi les structures ESS de ces QPV¹⁶ sont la culture, les associations de défense des intérêts collectifs, l'enseignement, le sport et l'action sociale. Ces secteurs sont également les principaux secteurs de l'ESS au niveau national.

¹⁶ Ces résultats sont obtenus après actualisation des données du fichier SIRENE 2012 de l'Insee. C'est pourquoi ils diffèrent des résultats présentés précédemment sur l'ensemble des QPV.

Secteurs d'activité - Essarts-Surieux



Secteurs d'activité -VVO



AlpesSolidaires

Contact : asso@alpesolidaires.org – 06 68 35 32 22
6, rue Berthe de Boissieux – 38000 Grenoble

Les structures présentes sur ces quartiers se concentrent fortement sur quelques secteurs d'activité, notamment sur le secteur artistique et culturel, pour lequel le pourcentage de structures ESS sur ces deux quartiers est très supérieur à la moyenne nationale (15,94 % pour les Essarts et 24,48 % pour VVO, contre 13,3 % de moyenne nationale)¹⁷.

Trois des 16 secteurs d'activité généralement répertoriés dans ce diagnostic ne sont pas présents sur le quartier Essarts-Surieux (Environnement, BTP/construction et Assurance/prévoyance).

Sur le quartier VVO, il est intéressant de noter un poids important des structures agissant dans le secteur de la coopération et de la solidarité internationales (7,67%), potentiellement lié à la traditionnelle ouverture internationale du quartier.

Essarts-Surieux				Villeneuve-Village Olympique				ESS au niveau national – 2014		
Activités	Rang	%	Nb de structures	Activités	Rang	%	Nb de structures	Activités	Rang	%
Artistique et culturel	1	15,94	11	Artistique et culturel	1	24,48	83	Sport et loisirs	1	21,4
défense des intérêts collectifs	1	15,94	11	Sport	2	9,44	32	Artset spectacles	2	13,3
Enseignement /recherche	2	10,14	7	défense des intérêts collectifs	3	9,4	31	Action sociale	3	10,8
Lien social	3	8,7	6	Enseignement /recherche	3	9,4	31	Enseignement	4	9,9
Action sociale et hébergement	3	8,7	6	Action sociale et hébergement	4	7,96	27	Soutien aux entreprises	5	7,5
Sport	4	7,25	5	coopération internationale	5	7,67	26	Activités financières et d'assurance	6	1,6
Loisirs	4	7,25	5	Loisirs	6	4,14	14	Santé	7	1,1
religieux et politique	5	4,35	3	Lien social	7	3,24	11			
Solidarité et coopération internationale	5	4,35	3	Services aux entreprises	8	2,95	10			
santé	6	2,9	2	santé	9	2,06	7			
Services aux entreprises	7	1,45	1	religieux et politique	10	1,47	5			
				BTP/construction	11	1,18	4			
				Environnement	12	0,88	3			
				Assurance/prévoyance	13	0,29	1			

2.2.5 A travers l'objet social, un lien entre les associations et leur territoire

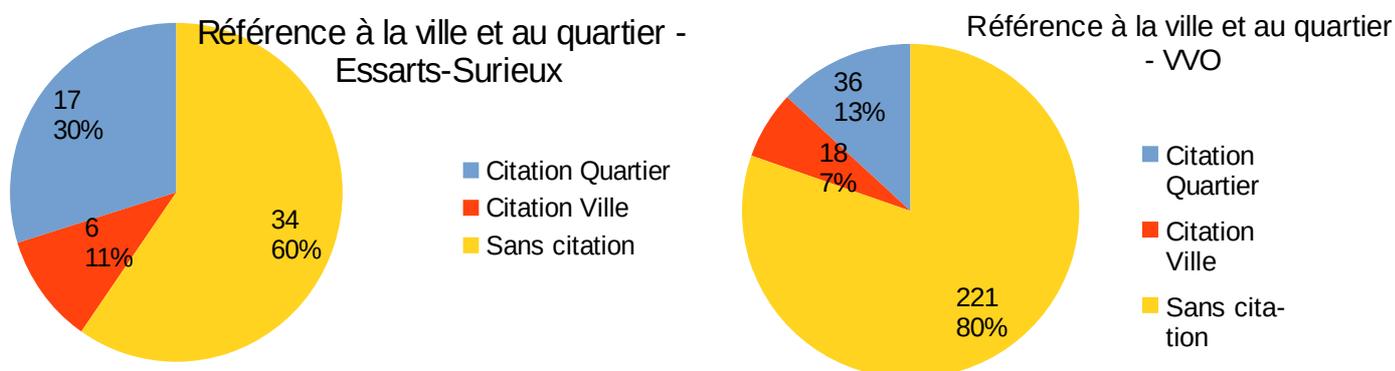
Par ailleurs, les objets et les noms de certaines de ces structures ESS¹⁸ précisent l'ancrage de leurs actions sur leur quartier ou sur leur ville. Lorsque ces objets et noms précisent leur champ

¹⁷ Cependant, l'étude qualitative de l'échantillon sur Essarts-Surieux a révélé que les associations du secteur culturel et artistique identifiées comme nombreuses dans la phase quantitative, n'étaient plus présentes ou actives sur le quartier.

¹⁸ Chiffres pour 275 structures sur un total de 339 pour VVO et pour 57 structures sur un total de 69 pour les Essarts.

d'intervention, le quartier est deux fois plus cité que la ville. Cet ancrage sur le quartier et sur la ville est particulièrement marqué sur le quartier des Essarts. En effet, ce territoire se caractérise par une référence au quartier dans les objets et les noms des structures forte (30 % des structures), très supérieure à celle des autres QPV étudiés (16 % pour RCP, 13 % pour VVO et 11 % pour ATC). La référence à la ville est également élevée parmi les structures du quartier Essarts (11%), ce qui est proche des références à la ville parmi les objets des associations du quartier ATC, situé en centre-ville.

Les structures du quartier VVO font, quant à elles, plus référence au quartier (13%) qu'à la ville (7%) dans leurs objets et noms, se situant dans une moyenne proche des autres QPV étudiés (RCP et ATC).



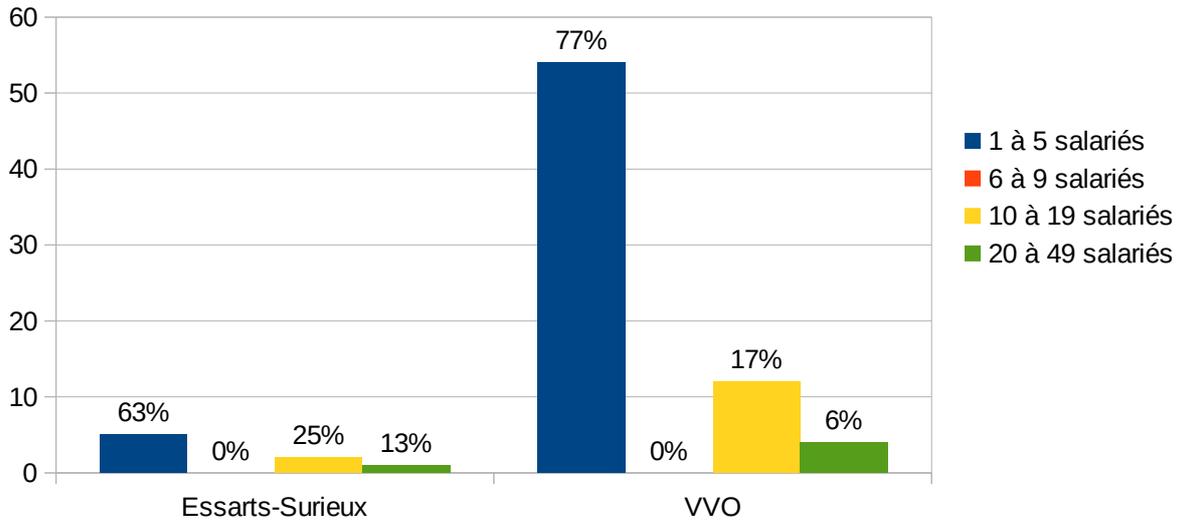
La plupart des structures de l'ESS sur ces quartiers n'affichent donc pas d'objectif d'actions localisées sur le quartier. Cependant, les structures souhaitant cibler leurs actions sur un quartier sont plus nombreuses que celles ciblant une ville. Celles-ci sont particulièrement présentes sur le quartier des Essarts.

2.2.6 De fortes disparités entre structures de l'ESS en termes d'emplois

L'étude réalisée en 2010 sur les associations financées au titre de la politique de la ville identifiait une présence importante de très petites associations peu professionnalisées¹⁹. En élargissant le champ d'étude au-delà des seules structures financées, les entreprises employeuses (selon les données fournies par le Cnres) représentent moins d'un cinquième de l'ensemble des structures de l'ESS (11,6 % des structures ESS pour les Essarts et 19 % pour VVO).

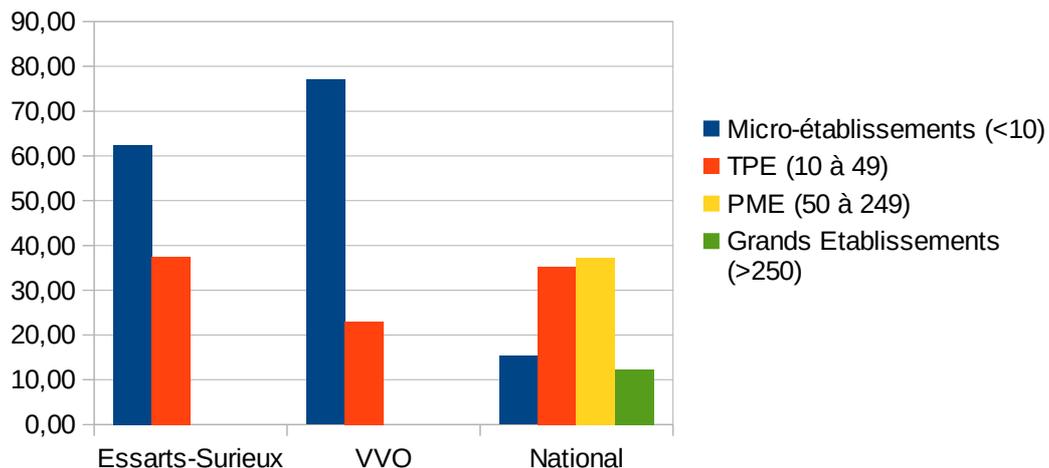
19 A titre d'information, cette étude tentait de définir le nombre d'emplois directs et indirects créés par ces associations sur l'ensemble de l'agglomération. Elle identifiait 218 ETP en emplois directs pour l'ensemble des associations du CUCS. - Pluricité, « Le rôle et la place des associations dans la politique de la ville de l'agglomération grenobloise, un enjeu de gouvernance locale », 2010, p26

Nombre et taille des établissements employeurs
Essarts-Surieux (8)
VVO (70)



Les caractéristiques des structures employeuses sont proches sur les deux quartiers²⁰. Le quartier des Essarts se caractérise par un nombre important de micro-établissements, avec 63 % des structures employeuses embauchant moins de 10 salariés. En dehors de ces micro-établissements, les autres établissements employeurs sur ce quartier sont de plus grandes tailles (entre 10 et 49 salariés). Le profil des structures employeuses sur VVO est encore plus homogène, avec 77 % des établissements qui embauchent moins de 10 salariés. Il s'agit donc principalement de micro-établissements.

Répartition des établissements employeurs par taille



²⁰ Étude menée sur 70 établissements sur un total de 339 pour VVO et 8 établissements sur un total de 69 pour les Essarts, selon les éléments de recensement des structures employeuses du CnCres basé sur les DADS 2014 (<https://liste-entreprises.cncres.org/>).

De même, l'étude des principaux secteurs employeurs²¹ sur les deux quartiers montre une similitude en termes de secteurs porteurs d'emplois. En effet, sur les Essarts, le principal employeur est l'action sociale (avec des structures de taille moyenne). Sur VVO, l'action sociale est également le principal employeur, suivi de près par la culture avec un grand nombre de micro-établissements. Enfin, une étude des statuts sur VVO montre que les établissements de mutuelle et de fondation occupent une part importante parmi les plus gros établissements employeurs. Ces entreprises possèdent notamment plusieurs établissements employeurs sur VVO.

Ainsi, les deux quartiers se caractérisent par une part importante des structures de l'ESS présentes non employeuses (plus de 80%), pour lesquelles un enjeu majeur peut être la poursuite de leurs activités sur la base bénévole et la création et pérennisation de quelques postes de travail. Parmi les structures employeuses sur ces deux quartiers, il existe une cohabitation entre de très petites structures, peinant également à pérenniser leurs postes et leurs activités, et des employeurs plus importants, en nombre limité.

3 Nature et rôle de l'Économie Sociale et Solidaire sur le quartier Villeneuve-Village Olympique

La dimension qualitative du diagnostic, réalisée à travers une série d'entretiens (11) parmi les structures petites employeuses du quartier Villeneuve-Village Olympique, permet de questionner et de rendre compte de la nature, de la solidité et du rôle (participation à la dynamique et à la cohésion du quartier, réponse aux besoins des habitants, etc.) de ces acteurs de l'ESS sur le quartier. Pour rappel, cette partie ne s'intéresse qu'aux petites structures employeuses qui constituent des acteurs particuliers du développement de l'ESS sur le quartier, mais ne représentent pas l'ensemble des structures actives et porteuses de l'ESS du quartier.

3.1 Nature de l'ESS petite employeuse

Avant de préciser le rôle de l'ESS sur le quartier Villeneuve-Village Olympique, nous pouvons dresser un portrait de cette ESS petite employeuse qui vient préciser les premiers résultats du diagnostic quantitatif.

Une première caractéristique liée à la nature de l'échantillon retenue repose sur la qualité de structures employeuses. Alors que 81% des structures du quartier ne sont pas employeuses, les structures rencontrées dans le cadre de l'étude qualitative sont majoritairement de petites structures employeuses (à l'exception de deux structures rencontrées car porteuse d'une dynamique ESS sur le quartier, l'une embauchant plus de 10 salariés et l'autre n'embauchant pas de salarié). Ces structures se caractérisent de fait par une dimension économique importante. Cependant, parmi ces structures rencontrées, nous observons un recours important à des contrats

²¹ Voir tableaux en annexes

précaires et limités dans le temps (contrats aidés, insertion, intermittence, voire stage et service civique), qui déstabilisent en partie ces structures qui subissent un fort turn-over de leurs salariés. Certains postes sont directement menacés, notamment suite à la suppression des contrats de type CUI-CAE et par des baisses de financements. Plusieurs difficultés de gouvernance et de gestion des ressources humaines ressortent parmi ces structures, notamment dans le lien entre salariés et bénévoles. La question de l'emploi révèle donc une certaine fragilité de ces structures.

Cependant, l'activité de ces structures, principalement de type associatif, repose également sur le bénévolat. Parmi les structures rencontrées, la dynamique bénévole se maintient largement, avec des équipes bénévoles majoritairement de taille moyenne (plus de 10 bénévoles). Par ailleurs, la majorité des formes de bénévolat parmi ces structures se caractérise par des bénévoles participant aux activités de l'association (animation d'ateliers, organisation d'événements, activité de restauration, etc.), et ne se limitant pas à la seule dimension administrative (conseil d'administration et bureau).

Nous pouvons reprendre la typologie utilisée lors des précédents diagnostics :

- Les associations **non employeuses**, qui n'ont pas de salarié, et des équipes bénévoles petites à moyennes ;
- Les associations **petites employeuses avec un bénévolat dynamique**, qui emploient moins de 5 salariés et ont des équipes supérieures à 10 bénévoles ;
- Les associations **bénévoles employeuses**, qui reposent sur des équipes salariées et bénévoles dynamiques, en employant plus de 5 salariés et ayant des équipes bénévoles principalement supérieures à 10 ;
- Les associations **professionnalisées**, reposant principalement sur des équipes salariées importantes supérieures à 5 salariés et ayant moins de 10 bénévoles.

Typologie	Villeneuve-Village Olympique
Non employeuses	2 (18%)
Petites employeuses avec un bénévolat dynamique	4 (36%)
Bénévoles employeuses	2 (18%)
Professionnalisées	3 (27%)

Ainsi, la majorité des structures rencontrées peuvent compter à la fois sur une base salariée et un bénévolat actif pour développer leurs activités. Par ailleurs, seulement trois structures (dont une fondation) reposent principalement sur le salariat en ayant moins de 10 bénévoles. Ainsi, il y a peu d'effet de professionnalisation des associations, où le salariat remplacerait le bénévolat.

Par ailleurs, ces structures se caractérisent par des bases adhérentes relativement importantes (entre 60 et 450 adhérents). Nous pouvons distinguer deux types d'adhésion : les adhésions de soutiens et les adhésions d'usagers (personnes qui adhèrent à une structure pour accéder à ses services). Ces structures se caractérisent majoritairement par des adhésions d'usagers, qui vont souvent de pair avec des activités marchandes, et qui sont plus nombreuses que les seules adhésions de soutiens.

Enfin, alors que l'étude quantitative de l'ensemble de l'ESS sur le quartier révélait une ESS particulièrement jeune, avec plus de 60 % des structures créées après les années 2000, l'étude qualitative s'est intéressée à des structures plus anciennes, dont 8 structures sur 10 rencontrées créées avant les années 2000. Il y a tout de même un maintien d'une dynamique jeune parmi les structures employeuses qui est à souligner (3 structures rencontrées ont été créées après les années 2010). Cependant, malgré ces quelques structures jeunes qui sont suffisamment solides pour créer des emplois, nous constatons que la majorité des structures employeuses sont plus anciennes. Nous pouvons donc faire l'hypothèse que les structures les plus jeunes ont des difficultés à créer des emplois sur le quartier, étant moins structurées. Au contraire, les structures plus anciennes, et notamment celles créées à la suite du quartier, maintiennent leurs emplois dans le temps.

3.2 Les structures de l'ESS ancrées, vectrices de cohésion sociale

Les structures de l'ESS, et notamment les associations, sont généralement des acteurs importants de la cohésion sociale et de la participation des habitants à la vie de leur quartier, et peuvent être des lieux de remobilisation de la population autour de leur quartier. En effet, plusieurs structures, notamment lorsqu'elles sont portées et/ou s'adressent aux habitants du quartier, peuvent devenir des lieux par lesquels les habitants agissent pour améliorer leur quotidien au sein du quartier. Elles peuvent ainsi être de réels leviers de développement social et de mobilisation des habitants sur le quartier.

3.2.1 Un ancrage des acteurs de l'ESS sur leur quartier

L'ancrage des structures de l'ESS sur leur quartier peut être évalué en fonction de plusieurs critères (origine des fondateurs, des bénévoles, des adhérents, du public et activités situées sur et hors quartier). Sur le quartier Villeneuve-Village Olympique, cet ancrage du tissu ESS semble être important, notamment si nous le comparons avec les quartiers précédemment étudiés (Renaudie et Alma-Très Cloître). En effet, parmi les structures rencontrées sur le quartier Villeneuve-Village Olympique, la quasi-totalité ont été créées sur le quartier Villeneuve-Village Olympique et n'en ont jamais déménagé. Par ailleurs, les activités de ces associations sont fortement tournées vers le quartier. En effet, parmi les onze structures rencontrées, la moitié des structures concentrent leurs activités²² sur la zone géographique du quartier, tandis que six structures agissent à la fois sur le

²² Nous nous intéressons ici à l'ancrage géographique des activités, et ne prenons pas en compte les activités du type sorties culturelles (hors quartier) qui peuvent être proposées par certaines associations à leurs publics.

quartier et hors du quartier. Ainsi, la plupart des acteurs rencontrés touchent un public majoritaire d'habitants du quartier, contrairement à certains quartiers, comme ATC qui, de par sa situation en centre-ville, touche un public extérieur au quartier. En effet, parmi les structures rencontrées, la majorité s'adresse principalement à un public d'habitants tandis que deux s'adressent principalement à un public extérieur. Par ailleurs, la majorité des associations rencontrées ont été créées et sont portées par des habitants du quartier, qui ne sont ainsi pas seulement bénéficiaires des activités de l'ESS, mais bien acteurs et producteurs de celles-ci. Ainsi, six des associations rencontrées ont été créées par des habitants du quartier, tandis que les autres associations ont été créées par d'autres structures ou des personnes extérieures au quartier. De même, une part importante des associations rencontrées reposent en partie sur un bénévolat actif porté par les habitants du quartier, c'est notamment le cas pour six des associations rencontrées.

Pour synthétiser, en fonction de l'origine des bénévoles et fondateurs et des bénéficiaires, trois types d'associations peuvent se distinguer, reprenant la typologie utilisée dans les précédents diagnostics :

- Les associations habitantes ou « **racines** », créées par des habitants, gérées par des habitants et dont les principaux bénéficiaires sont des habitants ;
- Les associations extérieures ou « **hors sol** », créées et portées par des personnes extérieures au quartier, elles s'adressent principalement à des bénéficiaires extérieurs ;
- **Les associations importées ou « boutures », créées et portées par des personnes extérieures au quartier, elles touchent principalement des bénéficiaires habitants.**

Typologie	RCP	ATC	Essarts-Surieux	Villeneuve-Village Olympique
Association racines	3 33 %	1 11 %	6 60 %	6 55%
Associations hors sol	3 33 %	7 77 %	1 10 %	2 18%
Associations boutures	3 33 %	1 11 %	3 30 %	3 27%

Les associations rencontrées du quartier Villeneuve-Village Olympique se caractérisent donc par un ancrage sur le quartier relativement important, et plus marqué que sur certains précédents quartiers étudiés. Cependant, la typologie présentée ici n'est pas figée parmi ces structures. En effet, la majorité des structures rencontrées s'adressent également à des publics extérieurs et recherchent une certaine ouverture à travers leurs activités. Ainsi, les structures ancrées vont également développer des activités extérieures au quartier et toucher ou attirer un public nouveau vers le quartier. De même, les structures hors sol (majoritairement portées par des personnes extérieures au quartier et qui s'adressent à un public extérieur) vont particulièrement attirer un

public extérieur vers le quartier, tout en gardant une vigilance sur leur ancrage au quartier. Ainsi, une double préoccupation est présente chez la majorité des acteurs ESS rencontrés, avec un attachement fort à la fois à leur ancrage sur le quartier et à leur ouverture et à la mixité des publics.

Cette relation des structures au quartier et à ses habitants doit être pensée dans le contexte particulier du quartier Villeneuve-Village Olympique, avec ses caractéristiques propres qui influent sur les actions et le type d'acteurs ESS présents et qui peut complexifier les rapports aux habitants. Ainsi, il s'agit tout d'abord d'un quartier périphérique de Grenoble, mais central au sein de la Métropole et proche de l'hyper-centre, ce qui peut permettre en partie à des publics extérieurs de s'y déplacer. Par ailleurs, ce quartier bénéficie d'une population particulièrement nombreuse. Pour les structures de l'ESS, cette population nombreuse est un défi. Elles font ainsi part d'une difficulté à toucher et mobiliser les habitants dans leur ensemble et dans leur diversité (et ce malgré plusieurs tentatives pour adapter leurs activités et leurs tarifs à divers publics). Il semble y avoir une tendance à toucher et mobiliser une même frange de la population qui se renouvelle peu parmi des habitants, certains ayant une culture de l'engagement et militante forte. Ces structures ont donc un réel ancrage parmi certains habitants, mais partiel car ne touchant qu'une part spécifique de la population. Cette particularité peut reposer en partie sur une autre caractéristique propre à ce quartier créé autour d'un « modèle utopique » qui a su attirer une population marquée par ses valeurs. Cette population chargée de valeurs peut parfois entrer en tension avec certains acteurs ESS, notamment lorsque ces derniers s'engagent dans des logiques d'ouverture et semblent se détacher en partie des intérêts identifiés du quartier. Ce ressenti de relations parfois conflictuelles et de défiance avec certains habitants-militants semble particulièrement présent parmi des structures créées au moment de la fondation de ce quartier utopique puis institutionnalisées. Il y a alors un conflit de valeurs, parfois violent, qui surgit entre une vision militante et une vision institutionnelle du quartier.

Finalement, les structures rencontrées se caractérisent par un rapport au quartier marqué par un ancrage fort, mais également une ouverture vers des publics extérieurs. La problématique de la relation aux habitants soulève la question de la nature des habitants touchés, entre un noyau militant fort d'une part, et à l'opposé, une population nombreuse et indifférente. Il existe donc deux dynamiques différentes parmi les structures rencontrées, avec d'une part une recherche de légitimité dans le rapport aux habitants, et d'autre part, une recherche d'ouverture. Sur ce point, il sera intéressant de s'intéresser à l'ancrage et au rapport aux habitants d'autres acteurs ESS non employeurs. En effet, ces observations peuvent être propres aux structures employeuses, plus structurées voire institutionnalisées, et ne seront peut-être pas généralisables à l'ensemble des acteurs ESS qui pourront alors avoir un autre rapport et un autre rôle sur le quartier.

3.2.2 L'ESS, espace de participation des habitants et de cohésion sociale

Cette relation de proximité des structures portées par les habitants du quartier leur confère un

rôle privilégié d'interaction avec la population du quartier, créant un lien de confiance et une expertise de terrain, qui semble être, nous l'avons vu, indispensable pour être accepté sur le quartier et avoir un meilleur contact avec leur environnement direct. Les acteurs de l'ESS sont alors des lieux de participation des habitants et participent également à la cohésion sociale du territoire. Parmi les différentes structures rencontrées, et en fonction des spécificités que nous venons d'analyser, plusieurs conceptions de leur rôle sur le quartier cohabitent, entre logique d'« empowerment », de « vivre ensemble » ou d'ouverture.

Certaines structures privilégient une logique d'« empowerment », qui vise à la participation des habitants et à la réappropriation des moyens d'agir sur le quartier (notamment en s'ancrant dans une culture d'éducation populaire avec des activités reposant sur des gouvernances partagées et par l'accompagnement à la réalisation des projets des habitants), à une revalorisation de l'image du quartier et de la confiance en soi des habitants (par la création artistique ou la mise en place de médias propres, en s'appuyant sur les compétences des habitants) et à l'expression des problématiques vécues par les habitants sur le quartier (par la mise en place par exemple d'universités populaires ou de médiations de rue).

La logique du « vivre ensemble », portée par de nombreuses structures, repose sur l'éducation à la citoyenneté (travail sur la relation à l'autre, sur soi-même, transmission de valeurs de tolérance et d'écoute, échange sur des thématiques importantes de notre société, etc.) et sur la création de lien social (espace de rencontres entre habitants et entre différents publics, lieu refuge pour des personnes fragilisées, rencontre des publics au sein des mêmes activités, etc.). Par ailleurs, cette logique joint également un objectif d'insertion (lutte contre l'échec scolaire, insertion professionnelle, réflexion sur les métiers d'avenir, etc.) et de préservation du cadre de vie (entretien des espaces et médiation).

Enfin, la logique d'ouverture peut se traduire autant par l'organisation de sorties à l'extérieur du quartier, par l'accès à des activités et des thématiques nouvelles peu présentes sur le quartier (qui permettent d'ouvrir de nouveaux horizons aux habitants du quartier), que par le lien avec des structures extérieures au quartier et l'attractivité de populations extérieures au quartier.

Ces différentes logiques, qui sont autant de préoccupations et d'idéaux pour le quartier, peuvent être cumulables et cohabitent au sein des acteurs de l'ESS et de leurs activités. Elles participent toutes, à leurs manières, au développement social du quartier.

3.3 Une offre de services diversifiée et mixte

Les structures employeuses de l'ESS ont pour objectif de proposer divers services sur le quartier, notamment adaptés aux besoins de ses habitants, à travers une activité économique importante. Cette offre de services proposée par les acteurs employeurs de l'ESS fait preuve d'une certaine diversité, tout en présentant des caractéristiques relativement homogènes parmi les structures rencontrées.

Activité principale des associations de l'échantillon	ATC	RCP	Essart – Surieux	Villeneuve-Village Olympique
Artistique et culturel	3	3	0	2
Défense des intérêts collectifs	1	1	1	-
Enseignements/loisirs	2	0	2	3
Sport	1	1	1	1
Action sociale	1	3	2	2
Lien social	3	1	2	3
Santé	-	-	1	-
Solidarité internationale	-	-	1	-

Parmi les structures rencontrées, l'offre de service proposée est diversifiée en termes de secteurs d'activité, car nous avons choisi un échantillon représentatif de la diversité des secteurs d'activité présents sur le quartier. Cohabitent donc des structures du secteur artistique et culturel (diffusion, production et enseignement), de l'enseignement et des loisirs (notamment pour un public jeune), des structures du secteur de la restauration avec une dimension sociale forte, des structures de mobilisation des habitants et de quartier, et une association sportive.

Cette offre de service s'adresse à différents types de publics, faisant là aussi preuve de mixité. Ainsi, nous l'avons déjà vu précédemment, les structures s'adressent à la fois à un public d'habitants et à un public extérieur au quartier. Par ailleurs, certaines de ces structures développent des services aux entreprises, du quartier et surtout hors quartier. Parmi les services aux particuliers, plusieurs structures rencontrées s'adressent à la fois à des publics plutôt fragilisés (notamment publics en insertion, personnes handicapées, personnes à faibles revenus, etc.) et à des publics solvables consommant des services de loisirs. Plusieurs structures intègrent ainsi au sein de leurs activités une logique de mixité des publics, permettant à certaines de fonctionner sur la base de tarifs selon le quotient familial.

Développant des services à la personne et aux entreprises, les associations participent également à un développement économique tourné vers le quartier, générant de l'emploi. Plus spécifiquement, elles s'appuient très majoritairement sur une mixité de leurs ressources, reposant à la fois sur une part d'autofinancement en proposant des activités de type marchand (formations, spectacles, cours, restauration, etc.) et sur des subventions, finançant en partie des activités non marchandes (sorties, animations, ateliers, événements, accompagnements, etc.). La grande majorité des structures sont concernées par cette mixité de ressources.

Activités des structures par quartier (chaque structure peut avoir plusieurs activités)	ATC (sur 12 structures)	RCP (sur 9 structures)	Essart- Surieux (sur 10)	VVO (sur 11)
Production artistique, publication, diffusion	4	3	1	5
Organisation d'événements/animation sur le quartier	5	4	4	5
Organisations d'événements hors quartier	5	2	0	4
Lieu de vie/restauration	2	1	0	2
Ateliers/cours	5	1	6	8
Accompagnement/insertion/soutien personnes en difficulté	4	4	6	3
Concertation, représentation des habitants, interpellation	0	1	3	3
Banque alimentaire/ressourcerie	1	2	1	1
Accompagnement, formation et soutien aux structures	1	2	1	4
Sorties, colonies	-	-	4	5
Ateliers productifs	-	-	2	-
Hébergement	-	-	3	-
Solidarité internationale	-	-	1	-

Si les structures rencontrées présentent de façon relativement homogène une logique de mixité des publics et des ressources, elles se différencient cependant dans leur démarche de développement de leurs activités. Ainsi, certaines structures vont adopter une démarche de spécialisation forte, principalement tournée vers leur secteur d'activité propre (éducation à l'art, restauration, etc.). Au contraire, d'autres structures sont moins spécialisées et vont davantage cibler et adapter leurs activités en fonction des besoins identifiés parmi leurs publics (ou territoire). Ainsi, ces associations, plus généralistes, vont souvent aller au-delà de leur cœur de métier pour diversifier les activités qu'elles proposent à leurs publics (aide aux devoirs au sein d'une association sportive, écriture d'un journal, divers ateliers pour les adultes pour une association d'accompagnement à la scolarité, etc.).

Ces petites structures employeuses présentent ainsi une offre de services relativement complète et diverse, qui s'adresse à la fois à un public d'habitants et au-delà du quartier. Il sera intéressant de s'intéresser aux éventuels besoins du quartier non couverts par ce type de structures, pour identifier des services nouveaux à développer.

3.4 Une culture de la coopération forte voire saturée

Le rôle des acteurs de l'ESS sur le quartier ne peut être analysé que comme une simple juxtaposition de plusieurs actions indépendantes, mais bien comme les effets cumulés et maillés de plusieurs structures. Ainsi, il est important de s'intéresser aux formes d'interconnaissance et de coopération existantes sur le quartier pour envisager comment renforcer l'ESS sur le territoire.

Tout d'abord, nous pouvons nous intéresser à la culture partenariale existante sur ce quartier, qui permet de rendre compte à la fois de la solidité et de l'ancrage du tissu local des acteurs de

l'ESS et de l'ouverture du quartier permis par des partenariats extérieurs. Sur ce quartier, nous constatons que les partenariats entre structures du quartier et hors quartier sont particulièrement nombreux. En effet, la majorité des structures possède une forte dimension partenariale, tournée à la fois vers des structures du quartier et hors quartier. Cependant, certaines vont avoir tendance à se spécialiser davantage vers des partenariats sur le quartier, en lien avec leur objet social qui vise particulièrement ses habitants. Enfin, quelques structures semblent davantage isolées, disant ne pas prioriser la construction de partenariats, tout en ayant connaissance de propositions sur le territoire. Aucune structure n'est uniquement tournée vers l'extérieur, contrairement aux quartiers ATC ou Essarts-Surieux.

Il est donc possible de distinguer quatre types d'association :

- les associations **partenariales**, qui établissent des partenariats forts à la fois avec des structures du quartier et des structures extérieures ;
- les associations **tournées vers l'extérieur**, qui établissent principalement des partenariats avec des structures extérieures et peu de partenariats avec les structures du quartier ;
- les associations **ancrées**, qui privilégient les partenariats avec des structures du quartier ;
- les associations **isolées**, qui établissent très peu de partenariats, que ce soit avec le quartier ou vers l'extérieur.

Typologie	RCP	ATC	Essarts-Surieux	VVO
Associations partenariales	3 37,5 %	5 42 %	1 10 %	5 50 %
Associations tournées vers l'extérieur	2 25 %	4 33 %	5 50 %	0 0 %
Associations ancrées	1 12,5 %	1 8 %	2 20 %	3 30 %
Associations isolées	2 25 %	2 17 %	2 20 %	2 20 %

Ainsi, majoritairement, les acteurs ESS du territoire font état d'une culture de la rencontre et de l'échange très forte entre eux sur le quartier. En effet, les partenariats portés sur VVO sont nombreux et présentent différentes caractéristiques. Tout d'abord, ces partenariats sont largement tournés vers l'animation du quartier à travers des événements festifs, générant à la fois lien social et ouverture. Les différentes structures rencontrées se réunissent très souvent autour de ces animations de différents types (fête de quartier, cross urbain, semaine culturelle à l'espace 600, carnaval, forum des associations, jeux de piste, brocante, repas de fin d'année, etc.), notamment portées par plusieurs commissions de la Ville et de la Maison des Habitants.

Par ailleurs, d'autres types de partenariats sont mis en place de façon moins régulière. Ceux-ci

peuvent prendre différentes formes : collaborations sur des projets communs spécifiques (vidéo gazette, conciergerie, ateliers communs, etc.), de mutualisations (de matériels, de salles, de communication, parfois d'emplois, etc.) ou de temps d'échanges de pratique informels. Ces types de partenariats peuvent être tournés vers la résolution de problématiques communes identifiées des structures (emploi) ou du quartier (propreté, mémoire, etc.). Ils sont globalement peu nombreux. Quelques autres propositions de coopération, construites autour de collectifs d'acteurs, sont également à noter, notamment autour d'une proposition de tiers-lieu pour les acteurs de l'ESS.

Ces partenariats des acteurs du quartier présentent la particularité d'être portés à la fois par la Ville et la MDH, mais également par des acteurs du territoire qui adoptent un rôle d'animation des partenariats et des collectifs d'acteurs. Cette fonction d'animation semble être reconnue et encouragée par les différents acteurs ESS.

Malgré un fort dynamisme des partenariats, il est à noter que le réseau des structures participants à ces collaborations semble particulièrement restreint, notamment autour des structures employeuses du quartier. Cela interroge sur la dynamique de l'ESS, notamment des structures non employeuses, pourtant nombreuses sur le quartier. De fait, ces partenariats nombreux mais peu répartis entre les structures, sont vécus comme potentiellement éprouvants. Les partenariats semblent ainsi être saturés, les structures ayant peur de la sur-mobilisation. Ainsi, les acteurs de l'ESS disent se connaître et avoir de nombreuses opportunités spontanées de travailler ensemble, et ne sont alors pas demandeurs de nouvelles formes de collaborations.

Pourtant, les structures partagent un certain nombre de problématiques, pour lesquelles des formes nouvelles de partenariats pourraient être des leviers de consolidation du réseau d'acteurs (fragilité en termes de ressources humaines, de gouvernance, de modèle économique et recherche de financement, de communication interne et externe, manque de salles, manque de compétences spécifiques, de véhicules, etc.). De plus, nous avons vu que la densité de l'ESS sur le quartier était plutôt faible, les partenariats pourraient ainsi renouveler cette ESS peu nombreuse. Il y aurait donc a priori un besoin de partenariats à la fois au bénéfice des structures et du quartier. Cependant, en plus de la sur-mobilisation évoquée précédemment, les structures identifient plusieurs freins qui les démobilisent dans leur volonté de partenariats (manque de temps pour établir et suivre le partenariat, cultures professionnelles/associatives différentes, manque de confiance entre acteurs autour des mutualisations, peur du conflit, fragilité des structures, etc.).

Ainsi, les besoins en partenariats doivent être pensés dans ce contexte spécifique. Il semble y avoir un enjeu fort à la fois à ouvrir les démarches partenariales vers de nouveaux acteurs (notamment les structures non employeuses), et à aller vers une logique plus qualitative (en diversifiant le type de partenariats au-delà des seules animations). Plusieurs structures soulignent également un manque de renouvellement des bénévoles porteurs des dynamiques associatives et des partenariats, qui sont principalement issus d'un certain groupe d'habitants du quartier, comme

nous l'avons vu précédemment. De même, les structures ESS sont particulièrement demandeuses d'un pilotage de l'animation des acteurs par eux-mêmes, respectant la logique d'« empowerment » et les valeurs d'éducation populaire qui leur sont chères. En effet, certains acteurs voient dans le pilotage par la ville et la MDH un risque de désinvestissement des acteurs, l'intervention de la ville étant perçue comme limitante. Au contraire, une animation par un collectif d'acteurs est perçue comme plus représentative et potentiellement plus dynamique.

4 Perspectives de développement de l'ESS sur le quartier

4.1 Enjeux principaux soulevés

Ce diagnostic révèle le rôle des structures petites employeuses de l'ESS dans le développement socio-économique du quartier Villeneuve-Village Olympique. Nous avons pu voir que le tissu de ce type d'acteurs de l'ESS sur le quartier présentait la particularité d'être relativement dynamique, ancré et équilibré. En effet, ces acteurs sont porteurs d'une dimension économique sur le quartier, avec une mixité de ressources et proposant une offre de services diversifiées. Elles sont tournées vers l'extérieur (à travers leurs partenariats et leurs publics), sans se déconnecter des besoins du quartier sur lequel elles sont particulièrement ancrées (publics, bénévoles, partenariats), réalisant ainsi une certaine mixité des publics. Nous pouvons distinguer deux tendances différentes parmi ces structures, certaines se construisant autour d'une logique militante, particulièrement proche des besoins des habitants, d'autres ayant davantage une logique institutionnelle, qui les pousse dans une recherche d'ouverture.

Cependant, ces structures montrent une certaine fragilité, sur de multiples aspects (emploi, modèle économique, communication, relations aux habitants, etc.). Cette fragilité pourrait être compensée en partie par leurs démarches partenariales, qui peuvent à la fois renforcer les acteurs et le quartier. Celles-ci semblent être particulièrement nombreuses sur le quartier, voire à la limite de la saturation. Mais elles sont également fortement concentrées, dans leur nature (autour des événements festifs), dans leur composition (réseau restreint de structures employeuses, porté par des militants peu renouvelés) et dans leur pilotage (autour de la ville et de la MDH).

Les structures de l'ESS sur le quartier sont donc des leviers possibles du développement du QPV, sur lesquelles les collectivités peuvent s'appuyer à partir des dynamiques existantes sur le quartier. Elles doivent cependant être renforcées et consolidées pour mener à bien ces missions, par des processus de coopération et de mutualisation entre les différents acteurs de l'ESS (employeurs ou non) sur et hors le quartier. En effet, elles doivent aussi être considérées dans leur dynamique d'ensemble qui, si elle est renforcée, peut être génératrice davantage d'effets d'entraînement sur le quartier. Ainsi, l'ESS non-employeuse peut être réintégrée à ce stade dans notre réflexion, pour répondre à plusieurs enjeux soulevés, notamment le besoin de renouvellement des acteurs

porteurs de l'ESS et les différentes formes de collaborations possibles entre acteurs.

Ainsi, ces résultats soulèvent plusieurs enjeux clefs pour le développement de l'ESS sur le quartier :

- Consolider les acteurs ESS employeurs ancrés face à leurs difficultés structurelles pour faciliter leurs effets d'entraînements sur le quartier, notamment par le renforcement et le renouvellement des dynamiques collectives portées par ces acteurs dans leur ensemble et diversité ;
- Questionner le rôle des associations non employeuses et en émergence sur le quartier pour mieux toucher la diversité des habitants et renouveler et densifier le réseau d'acteurs impliqués.

4.2 Pistes de développement

En réponse aux enjeux identifiés, plusieurs pistes de développement peuvent être explorées conjointement par les acteurs de l'ESS et leurs partenaires :

- ✓ Renforcer la mission d'animation territoriale des acteurs de l'ESS, portée par un ou des acteurs ESS réunis en collectif, en place, identifié(s) et solide(s), pour éviter la sur-sollicitation des acteurs, aider à construire des perspectives d'ensemble entre les différents types de structures (militantes, institutionnalisées ou émergentes) et faciliter la tenue de partenariats (au-delà des événements festifs) tournés vers les problématiques prioritaires du quartier et des structures ESS.
- ✓ Favoriser un accompagnement collectif des acteurs (DLA collectif ou groupes de travail) pour permettre leur renforcement face à leurs problématiques communes (communication, emploi, financement, gouvernance, relations aux habitants, etc.), qui pourra initier dans un deuxième temps des formes de coopération et mutualisation concrètes (échange de compétences, mutualisation d'emploi et de matériels, etc.), après avoir levé les freins et *a priori* existants.
- ✓ Soutenir l'ESS en émergence et non-employeuse, moins intégrée dans des réseaux d'interconnaissance des acteurs, pour mobiliser de nouveaux acteurs, éventuellement avec des logiques de transmission et d'incubation de nouvelles initiatives au sein de structures existantes.
- ✓ Soutenir l'engagement des jeunes sur le quartier, en s'appuyant à la fois sur les associations du territoire et des associations ressources extérieures (Cap Berriat, Afev, etc.) pour renouveler la base bénévole existante.
- ✓ Proposer une offre de service, type conciergerie, répondant aux besoins spécifiques des structures de l'ESS (compétences informatiques, communication, permanence des associations), éventuellement au sein d'un espace dédié aux acteurs de l'ESS sur le quartier,

animé par un acteur ou un collectif d'acteurs ESS, tout en veillant à ne pas limiter le champ de l'ESS active et mobilisé, à ce seul espace concentré géographiquement.

Synthèse

Constats :

- Une **ESS employeuse dynamique**, nombreuse, ancrée et équilibrée, participant au développement socio-économique et à l'ouverture du quartier;
- Des structures employeuses **fragiles sur différents aspects** (gouvernance, RH, modèle économique, relations aux habitants, etc.) ;
- Des **démarches partenariales foisonnantes**, voire saturées, et concentrées (nature, pilotage, structures participantes) ;
- Une **ESS non-employeuse** et en émergence à explorer.

Enjeux :

- **Consolider** les acteurs ESS employeurs ancrés face à leurs difficultés structurelles pour faciliter leurs effets d'entraînements sur le quartier ;
- **Renforcer** et renouveler les dynamiques collectives portées par ces acteurs dans leur diversité pour construire des perspectives d'ensemble ;
- **Questionner** le rôle des associations non employeuses et en émergence sur le quartier pour mieux toucher la diversité des habitants et renouveler et densifier le réseau d'acteurs impliqués.

Perspectives :

- **Renforcer** la mission d'animation territoriale des acteurs de l'ESS, portée par un ou des acteurs ESS en place ;
- **Favoriser** un accompagnement collectif des acteurs puis initier des formes de coopération et mutualisation concrètes ;
- **Soutenir** l'ESS en émergence et non-employeuse, éventuellement avec des logiques d'incubation ;
- **Soutenir** l'engagement des jeunes sur le quartier.

Bibliographie

Archambault Edith, Accardo Jérôme, Laouisset Brahim. *Connaissance des associations : Rapport remis au Conseil national de l'Information Statistique (Cnis)*. 2010

CN CRESS, *Panorama de l'économie sociale et solidaire en France*, édition 2015

CN CRESS, *Atlas de l'Économie Sociale et Solidaire*, Juris Édition, 2017

Coordination Nationale Pas Sans Nous, *Appel Économie Solidaire et Quartiers Populaires*, 2017

Demoustier Danièle, « Économie sociale et solidaire et régulation territoriale. Étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes », *Géographie, économie, société*, 1/2010 (Vol. 12), p97

Pluricité, « Le rôle et la place des associations dans la politique de la ville de l'agglomération grenobloise, un enjeu de gouvernance locale », 2010, p13

Politique de la ville et ESS – Initiatives, analyses et éclairages, dir. Bouchart Christiane, Repères, 2016

Annexes

Répartition des établissements employeurs par secteur d'activités – Essarts-Surieux & VVO

Essarts-Surieux	20 à 49 salariés	10 à 19 salariés	6 à 9 salariés	1 à 5 salariés	TOTAL
santé					0,00
Assurance					0,00
Action sociale	1,00	1,00		1,00	3,00
Loisirs				2,00	2,00
Enseignement/recherche		1,00			1,00
Service aux entreprises				1,00	1,00
Sport					0,00
Artistique et culturel				1,00	1,00
religieux et politique					0,00
défense des intérêts collectifs					0,00
Lien social					0,00
solidarité et coopération internationales					0,00
valorisation déchets/environnement					0,00
Non renseigné/autre					0,00
TOTAL	1,00	2,00	0,00	5,00	8,00

VVO	20 à 49 salariés	10 à 19	6 à 9	1 à 5	TOTAL
santé				3,00	3,00
Assurance					0,00
Action sociale	4,00	8,00		3,00	15,00
Loisirs		1,00		3,00	4,00
Enseignement/recherche		1,00		4,00	5,00
Service aux entreprises		1,00		1,00	2,00
Sport				6,00	6,00
Artistique et culturel				17,00	17,00
religieux et politique				1,00	1,00
défense des intérêts collectifs				2,00	2,00
Lien social		1,00		3,00	4,00
solidarité et coopération internationales				1,00	1,00
valorisation déchets/environnement				1,00	1,00
Non renseigné/autre				9,00	9,00
TOTAL	4,00	12,00	0,00	54,00	70,00

Alpesolidaires

Contact : asso@alpesolidaires.org – 06 68 35 32 22

6, rue Berthe de Boissieux – 38000 Grenoble

